



Intérêts de l'Activité Physique Adaptée dans les interventions éducatives et thérapeutiques des personnes autistes: de la recherche à l'expérience pratique



UFR STAPS Montpellier

700 avenue du Pic St Loup
34 090 Montpellier



Jeudi 6 avril 2017

Le 3^{ème} plan autisme, la participation sociale (loi 2005), la place de l'activité physique, sportive et/ou artistique seront au centre des débats et animations de cette journée.

Enseignants chercheurs, professionnels en APA, professionnels de santé, et associations de famille, sont associés à cette organisation afin de partager leurs connaissances et savoir-faire dans l'accompagnement des personnes autistes.

Entrée
libre



Organisateurs de la journée : les étudiants du Master 2 « Réhabilitation en Activité Physique Adaptée » et « Gestion de la Santé par l'Activité Physique pour les Personnes Agées » collaboration avec le département Activité Physique Adaptée.



Programme de la JAPA

Matinée: Conférences & débats
Amphi P1 UFR STAPS

Après-midi : Salon des APA
Stands, démonstrations, mini-conférences
Palais des sports de Veyrassi



Contacts

 JAPA 2017

 JAPA_2017

@japa2017.montpellier@gmail.com

Contexte:

Selon la Classification Internationale des Maladies, l'autisme est un trouble envahissant du développement qui affecte les fonctions cérébrales. Ce trouble est formé de trois caractéristiques principales: l'**interaction sociale**, la **communication** et les **comportements** à caractères restreint et répétitif.

Aujourd'hui, en France, le nombre de personnes atteintes d'un trouble du spectre autistique s'accroît, malgré un diagnostic encore mal appliqué (1 médecin sur 3 reconnaît ne pas savoir ce qu'est l'autisme)¹. De plus, entre 2004 et 2014, la France a été 5 fois condamnée pour la violation de la charte sociale européenne et la discrimination à l'égard des personnes autistes². On peut notamment relever que seulement 20% des enfants autistes est scolarisé et 1% des adultes a un emploi². Le **3ème Plan Autisme** (2013-2017) vise à donner des réponses et des dispositifs aux personnes autistes ainsi qu'à leur famille, face à la faiblesse criante de la prise en charge de l'autisme.

Selon la HAS³ et l'Anesm⁴, les pratiques sportives sont recommandées dans les prises en charge éducatives et thérapeutiques. Tout récemment, Bremer *et al.* (2016) ont montré que l'activité physique (AP) aurait un **impact positif sur la triade autistique**. Toutefois, les auteurs soulignent un **manque de méthodologie** commune des études impliquées, affaiblissant les conclusions d'un programme d'AP de référence.

Enfin, A. Baghdadli⁵ préconise que « *ces activités peuvent être réalisées en institution, en milieu scolaire ou à l'extérieur dans le cadre de loisirs et qu'elles nécessitent un encadrement spécialisé par un **professionnel diplômé en APA*** ».

En l'état actuel des connaissances sur les dispositifs d'intervention éducatifs et thérapeutiques auprès des personnes autistes, quel est l'impact de l'Activité Physique Adaptée ?

¹ Etude OpinionWay réalisée par téléphone auprès de 200 médecins (100 médecins généralistes et 100 pédiatres) du 4 au 8 mars 2010 (Autisme France)

² Communiqué sur la 5ème condamnation de la France par le Conseil de l'Europe d'Autisme France

³ Haute Autorité de Santé

⁴ Agence Nationale de l'Évaluation et de la Qualité des Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux

⁵ Professeur en psychiatrie et spécialisée dans l'autisme